

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

Procès-verbal de l'assemblée publique aux fins de consultation, tenue le 3 juillet 2023 à 19 h 15, conformément à l'avis publié dans le journal La Pensée de Bagot pour l'adoption du règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton portant sur les unités d'occupation accessoires à l'habitation.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire: M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Martin  
M. Stéphane Beauregard  
M. François Légaré  
M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Gastonguay

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière est également présente

Aucun citoyen est présent dans la salle.

Assemblée de consultation publique aux fins de consultation

La directrice générale explique le projet de règlement qui a pour objet de permettre, à certaines conditions, l'aménagement de logements accessoires à l'intérieur des résidences unifamiliales et d'unités d'habitation accessoires à l'intérieur des bâtiments accessoires à l'habitation

.

À 19 h 20, l'assemblée est levée.

---

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 3 juillet 2023 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Martin  
M. Stéphane Beauregard  
M. François Légaré  
M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Gastonguay

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

96-07-2023

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Martin  
appuyé par M. Stéphane Beauregard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2023;
4. Rapport de l'inspecteur municipal;
5. Nomination des personnes responsables de l'application du règlement G-100.1;
6. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
7. Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité de Roxton portant sur les unités accessoires d'habitation;
8. Règlement de prévention incendie – Modification;
9. UPA – Offre de partenariat ALUS;
10. Entente Loisirs avec la Ville de Granby;
11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement– Règlement \_\_\_-2023 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité;
12. Liste des comptes;
13. Divers :
  - 13.1. Régularisation du rang Richard-Audet;
  - 13.2. Inauguration du garage municipal;
14. Rapport des comités;
15. Correspondance;
16. Questions de l'assemblée;
17. Levée de l'assemblée.

97-07-2023

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 5 juin 2023;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

Appuyé par M. Éric Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

98-07-2023

4. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé et d'autoriser ce qui suit :

- Achat du sable et de la pierre pour la constitution de la réserve d'abrasifs pour l'hiver;
- Réparation et pavage de l'approche du pont du Petit 11<sup>ème</sup> Rang sur environ 18 mètres;
- Installation d'une plate-forme dans la station de pompage afin de permettre un accès au débit-mètre (Coût : 3 408.27 \$ taxes incluses);

Adoptée

99-07-2023

5. **Nomination des personnes responsables de l'application du règlement G-100.1**

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Stéphane Martin

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- que Mme Stéphanie Lasnier, directrice des travaux publics et inspectrice municipale soit la personne autorisée à émettre les constats d'infraction relatifs aux règlements uniformisés G-100.1;
- que M. Guy Cusson, directeur de la Régie contre la protection des incendies de Roxton Falls, soit autorisé à émettre les constats d'infraction relatifs au chapitre 13 du Règlement G-100.1, soit l'allumage de feux en plein air;
- que les personnes autorisées à émettre les permis relatifs aux règlements uniformisés soient les suivantes :
  - Mme Stéphanie Lasnier, aide-inspecteur;
  - M. Mario Lafontaine, journalier à la voirie;
  - Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière;
  - Mme Peggy Gélinas, adjointe administrative;

Adoptée

100-07-2023

6. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ de M. Stéphane Daigneault lot 3 841 016**

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire renouveler la décision no. 4164838 qui vient à échéance permettant l'exploitation d'une sablière existante afin de continuer l'extraction du matériel excédentaire et l'aménagement du site pour la remise en végétation.

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste aussi de permettre l'exportation de roches et grosses roches présentes au site;

CONSIDÉRANT QUE l'usage est existant;

CONSIDÉRANT QUE cette utilisation n'aura pas ou peu d'impact sur l'agriculture puisqu'il n'y a pas d'augmentation de superficie projetée ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Francois Légaré

Appuyé par M. Stéphane Beauregard

Et résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Roxton appuie la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole afin de renouveler l'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur le lot 3 841 016.

Adoptée

101-07-2023

7. **Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité de Roxton portant sur les unités accessoires d'habitation**

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement a été tenue à 19h15;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu le une copie du deuxième projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton portant sur les unités accessoires d'habitation et déclarent l'avoir lu;

CONSIDÉRANT QUE ce deuxième projet de règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long transcrit;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Martin

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le second projet de règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton portant sur les unités accessoires d'habitation.

Adoptée

8. **Règlement de prévention incendie – Modification**

Un projet de règlement de prévention incendie a été présenté aux membres du conseil pour consultation. La version finale du règlement leur sera présentée à une séance ultérieure. Ce règlement remplacera le règlement de prévention 287-2013.

10. **Entente Loisirs avec la Ville de Granby**

Une nouvelle entente sera présentée par la Ville de Granby à une prochaine séance.

11. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement– Règlement \_\_\_-2023 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Éric Beaugard qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour titre : Règlement numéro \_\_\_-2023 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité sera présenté pour fins d'adoption;

M. Éric Beaugard procède au dépôt du projet de règlement.

102-07-2023

12. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard appuyé par M. Éric Beaugard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 97 682.18\$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

103-07-2023

13.1 **Régularisation du rang Richard-Audet**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la propriété du rang Richard-Audet sur le territoire de la Municipalité du Canton de Roxton puisqu'actuellement la route fait partie de la propriété 7949-77-9841;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière, à engager les professionnels (arpenteur-géomètre et notaire) nécessaires pour la régularisation du rang Richard-Audet.

Adoptée

104-07-2023

13.2 **Inauguration du garage municipal**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'inauguration officielle du nouveau garage municipal le 24 août 2023 en soirée. Les détails de l'organisation seront discutés

Adoptée

15. **Correspondance**

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

105-07-2023

17. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21 h 02.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Stéphane Beauchemin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Choquette  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_